

Compte-rendu de la réunion entre le collectif national SVT et Mark SHERRINGHAM,

au Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) le 06/03/2009

Cette réunion fait suite à l'envoi d'une deuxième lettre du collectif national SVT (01/03/09) au MEN. La première soulevait des points adressés aussi bien au MESR qu'au MEN et était restée sans réponse. La deuxième était plus développée et était spécifiquement adressée au MEN.

Nous avons été reçus le 06/03/09 par **Mark SHERRINGHAM**, conseiller aux affaires pédagogiques au MEN (agrégé, enseignant-chercheur de philosophie, inspecteur général de l'Éducation nationale (philosophie) et ancien directeur de l'IUFM d'Alsace).

Les représentants du Collectif National SVT étaient :

Anne-Frédérique PAUL (Mcf Université Lille 1), Robin BOSDEVEIX (PRAG Paris Diderot - Paris 7), Françoise SALVADORI (Mcf Université de Bourgogne, Dijon).

La réunion a duré environ 1h30. M. Sherringham a déclaré regretter de ne pas nous avoir reçus plus tôt. Nous lui avons rappelé qu'il n'avait pas répondu à notre première lettre du 12/01/09. Il a semblé ne pas avoir vu notre première lettre... Il maîtrise indéniablement le dossier (aspects politiques, moins les aspects techniques comme la date des oraux des concours ou comme le DIF (Droit Individuel à la Formation) alors qu'il souhaite un développement de la Formation Continue (FC) grâce à la présence des stagiaires dans les établissements) et a tenté de nous convaincre de la qualité de la réforme de manière « politicienne ». Nous n'avons pas pu suivre l'ordre de notre lettre et il a fallu l'interrompre pour opposer nos arguments et poser nos questions. Au bout d'un peu plus d'une heure, M. Sherringham a reçu un coup de fil et nous a expliqué qu'il lui restait 15 minutes, opération répétée ¼ d'heure plus tard avec toujours le même délai. Le temps était donc compté : nous n'avons pas pu traiter à fond tous les points.

L'ambiance n'était donc pas du tout la même que lors de notre réunion à la DGES au MESR.

Pour faciliter la lecture, nous reprendrons l'ordre de notre lettre dont les différents points sont rappelés en italique dans la suite de ce compte-rendu.

En préambule, nous avons dit que nous étions favorables à la délivrance du titre de master pour valider les deux dernières années de la formation des enseignants et que nous trouvions positif que la formation professionnelle devienne plus progressive (en licence, M1 et M2 au lieu d'arriver en PLC2 après le concours). Mais de nombreux points nous posaient problème, auxquels nous souhaitions obtenir des réponses.

Dans la discussion préliminaire, M. Sherringham a expliqué que le MEN réfléchit à la possibilité de garder le bénéfice du concours de l'Agrégation pendant un an afin que les lauréats puissent passer un « vrai » master recherche. Ainsi les étudiants pourraient préparer les deux (concours et master) en tout sérénité. Evidemment, durant l'année de préparation, ils devront tout de même être inscrits dans un M2. Mais il est aussi possible que les étudiants préparent l'agrégation après avoir validé un master complet (dans ce cas, maintien de prépas agrégation hors master). Attention, on parle bien de « garder le bénéfice du concours » pendant un an, procédure qui serait automatique et non d'un « report de stage » (la situation actuelle) qui est accordé selon les besoins du Rectorat.

Cette proposition pourrait être étendue aux autres concours (CAPES, CRPE...) afin que les lauréats puissent préparer le concours de l'Agrégation, ou valider le M2 l'année suivant leur concours. Il attend la réaction du collectif national SVT. Nous avons d'emblée répondu que cette proposition est très positive.

- *Les modalités des concours ne sont toujours pas stabilisées :*

Nous avons rappelé que le cadrage des concours n'a été annoncé que le 13/10/08 et que les documents de travail par discipline sont en date du 28/11/08, que nous n'avons toujours pas d'informations précises sur les modalités de l'oral 2 (connaissance du système éducatif) ou sur les dates des oraux et que les coefficients des épreuves viennent d'être modifiés. Construire des maquettes cohérentes et réfléchies dans un cadre si flou et non stabilisé n'est pas sérieux. Au vu du temps ridicule qui nous est donné pour travailler sur les maquettes et des nombreux points encore sans réponse, nous avons demandé à ce que les concours actuels soient maintenus l'an prochain afin de mettre en place une réforme de masterisation ambitieuse, concertée, dans des conditions de travail correctes, et qui surtout forme correctement les futurs enseignants.

M. Sherringham a insisté lourdement pour dire que la volonté politique est de mettre en place la réforme dès septembre 2009. Le gouvernement craint que le report d'un an conduise à l'annulation de la réforme, ce qu'il ne souhaite pas. Nous avons donc dit que la promotion de l'an prochain sera sacrifiée car nous ne pouvons pas organiser un master satisfaisant dans ces conditions, avec si peu d'informations. Il a expliqué que cette réforme est importante et que dans toute réforme de cette ampleur, la première année est difficile. Mais il nous a rappelé que nous pourrions modifier nos masters au bout d'un an. C'est pourquoi d'ailleurs, un comité de suivi de la réforme est créé et commence ses travaux dès le 16/03/09.

Il fait confiance en la qualité des masters universitaires, en notre créativité et est attaché à l'autonomie des universités. D'après lui, malgré les courtes échéances (dont il s'excuse mais qui sont inhérentes au dialogue complexe entre les deux ministères et aux retards de transmissions des informations dans la chaîne), la nouvelle formation dispensée ne pourra être pire que l'existante. Il a laissé entendre que la formation actuelle était insuffisante. De plus, la réforme permet le passage à une formation professionnelle progressive (au lieu d'être successive) et l'allongement d'un an de la formation fait qu'il n'y aura pas de baisse du niveau disciplinaire.

Nous avons fait remarquer que la formation était en fait réduite (et nous avons été mauvais, nous aurions dû préciser pourquoi, par exemple à cause du temps passé à valider le master, ou en disant que la dotation horaire est réduite) mais il n'a pas voulu en démordre, petit schéma à l'appui.

Nous avons tout de même fait remarquer qu'il y aura bien une baisse du niveau disciplinaire car nous aurons à leur faire acquérir des compétences différentes dans le même temps : ils n'en sauront pas autant dans la discipline car ils devront maîtriser d'autres champs de connaissance. M. Sherringham a précisé que l'Université devait prendre ses responsabilités quant au niveau disciplinaire...

M. Sherringham nous a dit que nous disposions déjà de nombreux éléments (documents transmis par le MEN) suffisants pour construire une offre. De toutes façons, les modalités du concours ne conditionnent pas entièrement notre offre (même si, certes, elles l'influencent) puisque celle-ci doit contenir des éléments supplémentaires. C'est d'ailleurs la nouvelle philosophie de cette réforme. Le MEN respecte pleinement l'autorité et la compétence des universités : elles sont autonomes, leur offre de formation leur est propre et ce sont elles qui valideront les compétences des étudiants par la délivrance de leurs titres.

Nous avons fait remarquer que les maquettes sont à déposer le 31 mars. Il acquiesce et rétorque que nous avons toujours la possibilité de faire un parcours à la rentrée 2009 (N.B. un parcours ne nécessite pas d'habilitation, ce qui nous avait déjà fortement été suggéré par la DGES).

Nous avons fait remarquer que tous les documents produits jusqu'à présent ne sont que des communiqués, des discours ... qu'aucun n'avait de valeur juridique et que, de plus, les informations se modifiaient successivement. C'est pourquoi, il reste impossible de construire une offre raisonnable sans plus d'éléments sur les concours, les stages ou sur l'année d'entrée en activité (qui conditionne nécessairement le contenu de la formation initiale). Pour nous rassurer, il nous affirme que tous ces éléments seront définis par le MEN fin mars. Evidemment, ensuite ils devront passer entre les mains du MEST. Mais il pense que nous aurons ces éléments à temps pour préciser

l'organisation de notre master d'ici septembre 2009. De toutes façons, il est toujours possible de travailler dans l'urgence. Ainsi les Rectorats doivent parfois revoir leur offre courant juin pour la rentrée de septembre. Il a pleinement confiance en notre réactivité.

M. Sherringham a ensuite donné quelques éléments sur les concours :

Les coefficients sont bien modifiés et stabilisés (écrits : 3 et 3 et oraux : 4 et 2) comme indiqué dans le *vade-mecum* de la masterisation et sont valables pour toutes les disciplines. Voir le site http://media.education.gouv.fr/file/02_fevrier/80/5/Vademecum-masterisation_43805.pdf.

Pour la préparation de l'oral 2, nous aurons les éléments de cadrage fin mars, nous pouvons prévoir des « cases » dans la maquette que l'on remplira plus tard. Si l'épreuve est commune à toutes les disciplines, il sera de la responsabilité du président de jury d'en assurer la « couleur disciplinaire », par exemple en sélectionnant des IA-IPR de la discipline et des chefs d'établissement issus de la discipline.

Des sujets « zéro » sont en cours de préparation et pourraient nous être transmis courant mai.

Les écrits auront lieu en janvier et les oraux pourraient avoir lieu entre mai et juin (énorme flou sur la date). Nous avons expliqué que le mois de mai est trop tôt car cela va amputer la fin du M2, diminuer la période de formation et se télescoper avec les soutenances des mémoires de master.

- *Manque de précision sur le programme disciplinaire des concours :*

Nous avons rappelé que les programmes de collège, lycée et classes préparatoires mis au niveau L3 ne constituent pas une base de travail claire (problèmes des limites, d'absence de programme national de licence). Pour lui, ce n'est pas un problème. Nous n'avons pas eu le temps de creuser ce point.

- *Manque de précision sur les stages en responsabilité :*

M. Sherringham a expliqué que les stages de M1 ne seront plus seulement des stages d'observation mais des stages d'observation ET de pratique accompagnée. C'est un progrès par rapport aux informations que nous avons jusque là. La durée du stage de M1 est de 108 heures au maximum et il se fera en binôme (ce qui permet un enrichissement mutuel et est psychologiquement bon pour les étudiants). Nous n'avons pas eu l'occasion de demander comment interpréter l'expression « au maximum », par contre, il a bien insisté sur le fait qu'il n'y aura pas de durée minimale à ces stages.

En M2, comme déjà annoncé, les stages seront en pleine responsabilité, d'une durée maximale de 108 heures (toujours pas de minimum). Pour le MEN, l'année prochaine sera une année transitoire, c'est pourquoi les étudiants pourront avoir un stage de M2 en pratique accompagnée ou un stage en responsabilité.

D'après lui, cette organisation est une nette amélioration par rapport à l'actuelle : la durée totale de stage (2x108 heures) est comparable à celle du stage de PLC2, les stages sont mieux répartis et surtout l'étudiant ne se retrouve pas immédiatement en pleine responsabilité, seul et souvent dans un établissement difficile (et là, il ne précise pas s'il parle de la situation des PLC2 ou des fonctionnaires néotitulaires...).

Nous avons demandé combien il y aura de places en stages de M2, car nous avons tous entendu qu'il serait proposé par académie un nombre de stage égal au double du nombre d'admissibles académiques de l'année précédente. Il a expliqué que la première « commande » passée aux rectorats avait bien été de ce type. Mais le MEN a évolué et va écrire fin mars une circulaire aux recteurs qui sera publique, demandant de trouver des stages pour TOUS les étudiants. Ces stages

devront par ailleurs être dans des établissements facilement accessibles en transport en commun.

C'est à nous de choisir l'organisation qui nous paraît optimale pour les stages : groupés (en banalisant plusieurs semaines pour le stage), filés (en bloquant 1 ou 2 jours par semaine) ou groupés-filés. A nous de piloter l'organisation (sous entendu : et de l'imposer aux Rectorats !). Nous avons fait remarquer que l'organisation de ces stages sera très compliquée si chaque master décide du fonctionnement qu'il souhaite. Il nous a bien précisé qu'il y aura un travail de fait au niveau de chaque académie (et de la région pour le cas particulier de l'Île de France) pour gérer les stages et que la répartition du nombre total des stages se fera entre les différentes académies. Les stages seront gérés par un guichet unique au niveau académique.

Il a bien insisté sur le fait que le stage de M2 pourra commencer dès le S3 (il a évoqué novembre). Nous avons bondi, expliquant qu'en S3, les étudiants se focaliseraient sur la préparation des écrits de janvier. Il a alors rétorqué que cela pourrait « leur faire du bien de faire un peu autre chose ».

Comme les stages en responsabilité sont actuellement organisés sur toute l'année de PLC2 (6h à 8h par semaine), nous avons demandé comment seront organisés les stages de M2, puisqu'un enseignant devra céder la classe quand le stagiaire démarrera son stage en S4. Deux cas de figure sont envisagés :

- Remplacement de congés longue durée « prévisibles » (maternité, congé pour formation...)
- Amélioration de l'offre de formation dans les établissements scolaires (par exemple en dédoublant des classes). Effectivement, le stagiaire n'est pas affecté à une / des classes et à un tuteur (même s'il en a un) mais à un établissement et vient renforcer l'équipe pédagogique. Ce qui conduira à avoir des activités multiples selon l'établissement : dédoublement de classes, remplacement de collègue...
- Cette dernière option n'aura d'ailleurs que des conséquences positives d'après M. Sherringham. Ainsi, l'étudiant verra différentes activités. De plus, cela pourra alléger la charge de travail (présentielle ?) des autres membres de l'équipe pédagogique, leur permettant ainsi d'avoir plus facilement accès à la FC. Effectivement, il regrette que la FC soit un parent pauvre et souhaite son développement, notamment au niveau disciplinaire (d'où développement du PAF et des appels d'offre auprès des universités). Enfin ce dispositif permettra de dynamiser les équipes pédagogiques tout en améliorant l'offre de formation des établissements.

Nous avons expliqué que les collègues en poste n'auraient peut être pas suffisamment confiance pour laisser leur classe à des étudiants, non encore recrutés par le concours. Mais il a répondu que c'était pour un maximum de 108h et que les élèves « en voient d'autres » (vacataires...).

Les professeurs-tuteurs encadrant des stagiaires seront payés par l'Education Nationale et non pas par les universités.

- *Manque de précision sur les conditions d'entrée en activité :*

Il a été annoncé que les fonctionnaires stagiaires recrutés par le concours seraient à plein temps lors de leur entrée en activité, ce que nous pensons incompatible avec une réelle formation professionnelle au cours de cette année. Il a dit que N. Sarkozy a en effet parlé de temps plein, mais le MEN conçoit en fait les choses différemment, à savoir « une année en pleine responsabilité », ce qui ne signifie pas nécessairement un temps plein. « Actuellement les stagiaires sont affectés dans un centre de formation (un IUFM) alors qu'ils seront affectés dans un établissement scolaire, en responsabilité : les choses seront inversées ».

Il a expliqué qu'il existera trois dispositifs d'accompagnement durant l'année de stage (année d'entrée en activité du fonctionnaire stagiaire qui vient d'avoir son concours). Ces dispositifs ont pour but de compléter la formation professionnelle progressive qui a commencé dès le L3 :

- Une éventuelle décharge de service dont le volume horaire n'est pas encore défini (négociations en cours). Nous avons rappelé qu'un demi-service est nécessaire pour assurer une entrée progressive dans le métier avec une formation en alternance. Il a été ironique et a dit qu'il faut toujours demander plus pour négocier. Nous avons insisté sur la nécessité de cette.

- Le compagnonnage sera assuré par des professeurs expérimentés, volontaires (et éventuellement labellisés) et il donnera lieu à une décharge (ou à des heures supplémentaires) dont le volume n'est pas encore arrêté. Il a évoqué 3 heures par semaine et a insisté pour que cette aide soit apportée de manière souple dans le temps (plus importante en début qu'en fin d'année et en relation avec les besoins du stagiaire) et dans les modalités (visites du professeur-tuteur, « le compagnon » dans la classe du stagiaire, éventuellement à sa demande). C'est donc une enveloppe de temps qui est allouée au compagnon, enveloppe qu'il gère selon son entendement. Ce dispositif permet ainsi une très grande souplesse et fait que le fonctionnaire stagiaire ne se sente pas abandonné.

- Un temps complémentaire de formation sera proposé aux fonctionnaires stagiaires mais pourra avoir lieu en dehors des périodes d'activité. M. Sherringham n'a pas annoncé de volume horaire, expliquant que c'est aussi en cours de négociation.

Cette formation ne relevant pas du master, mais de la formation continue, un cahier des charges sera défini et un appel d'offres sera réalisé. Les universitaires comme nous ne serions pas légitimes pour en discuter... Les Universités et leurs IUFM seront toutefois amenés à assurer cette formation continue pour les stagiaires, le tout sous pilotage des inspecteurs dans un cadre particulier du PAF. Cette formation continue-initiale (!?!) sera aussi bien pédagogique que disciplinaire. Nous avons été mauvais et n'avons pas insisté sur le fait qu'il n'y aurait donc plus de formation professionnelle commune, cohérente mais une succession de petites interventions déconnectées les unes des autres. On va donc vers une formation extrêmement disparate et un manque de cohésion de l'ensemble...

Il a expliqué que le nouveau dispositif concernant les fonctionnaires stagiaires ne sera mis en place qu'en septembre 2010 et que le MEN a donc du temps pour négocier cette année avec les syndicats du secondaire, légitimes pour cette discussion. Les universités seront alors informées, pour ajuster la formation professionnelle du master, en amont de cette année de stage. Nous avons rétorqué qu'il est fondamental pour nous de savoir quel sera le volume de décharge et la nature de la formation en alternance afin de construire la formation professionnelle du master en cohérence.

Il a concédé que nous devons travailler dans le flou mais que nous ferons des ajustements au bout d'un an, insistant sur le fait que la formation actuelle n'est pas parfaitement cohérente.

- *Aucune information quant aux concours internes :*

Les concours internes conservent les mêmes conditions de diplômes qu'actuellement (L3 au moins). A nos questions sur le DIF (Droit Individuel à la Formation), M. Sherringham n'a pas eu de réponse arguant la trop grande technicité de ces questions.

- *Aucune information quant à la revalorisation des grilles de salaires :*

Aucune réponse à cette question, qui fera l'objet de négociations avec les syndicats; il a précisé que les débuts de carrière seraient en effet revalorisés, en profitant des économies permises par la suppression de l'année de PLC2 (ces « économies » permettant également de financer les bourses supplémentaires promises).

- *Devenir de la fonction publique dans l'éducation nationale :*

Nous avons exprimé nos craintes quant au risque que l'Etat recrute moins de fonctionnaires et plus de vacataires ou contractuels « reçus-collés », titulaires d'un master enseignement. En effet, ces étudiants étant titulaires d'un diplôme de niveau élevé et ayant bénéficié d'une formation professionnelle et de stages seront mieux armés que les actuels vacataires. Leur recrutement choquerait moins les parents d'élèves et permettrait de basculer à un mode de recrutement de type anglo-saxon, ce que l'on trouverait dramatique. M. Sherringham a fait le grand naïf, disant qu'il découvrirait cet aspect et se rendait à notre argumentation !!! Nous n'avons évidemment pas été dupes de cette provocation et avons lourdement insisté pour montrer sa mauvaise foi manifeste.

Il a expliqué que la réforme n'a pas été proposée pour effectuer des économies mais pour améliorer la formation des enseignants. Effectivement, il argue qu'il est loin d'être persuadé qu'il y aura une économie à la clé de la réforme car le calcul du coût n'est pas simple à faire : il y a certes une économie sur les salaires des PLC2 mais il y aura une revalorisation des salaires d'entrée et un surcoût élevé associé aux bourses et au paiement des tuteurs et des compagnons.

En aucun cas, le MEN n'a pour objectif de développer un vivier de vacataires. Il affirme que les concours sont le meilleur instrument de sélection actuel, le plus neutre, le plus égalitaire. Mais il reconnaît qu'il y a toujours eu besoin de recours à des maîtres auxiliaires, contractuels, vacataires, car l'Education Nationale est immense et a besoin de variables d'ajustement.

D'après lui, il ne faut pas confondre deux choses :

- La (réforme de) masterisation de la formation des enseignants, qui apporterait un progrès. Il est convaincu que les universités seront tout à fait capables de mettre en place des formations de qualité.

- L'équilibre entre le recrutement de fonctionnaires et de vacataires.

Cet équilibre dépendra de la politique des différents gouvernements successifs dont il ne peut présager. Mais il a fini par reconnaître que cet équilibre pourrait s'inverser.

Pour les reçus / collés, il n'a pas semblé immédiatement conscient du problème technique de l'impossibilité à se réinscrire dans le même diplôme (plus précisément la même spécialité). Mais il a ensuite souligné qu'il existe plusieurs possibilités offertes à ceux qui désirent préparer le concours, notamment l'inscription dans une formation propre à l'université (i.e. un DU). Nous avons fait remarquer que ces formations sont à la charge directe des universités. Il a rétorqué que cela dépend donc de la volonté de chaque université. Et puis, il a ajouté qu'il y avait aussi le CNED. Amusement de notre côté. Il a alors changé de sujet.

- *Perte de qualité de la formation professionnelle :*

M. Sherringham s'est posé en faux sur ce qu'il appelle la prétendue perte de qualité de la formation professionnelle. Il nous a expliqué que la formation sera plus progressive avec 108 heures en M1 de pratique accompagnée, 108h de responsabilité en M2, soit 216h en tout sur le master, ce qui avoisine à ses yeux le nombre d'heures effectuées par un PLC2 en responsabilité actuellement. Sans compter la formation complémentaire pendant l'année de fonctionnaire stagiaire après le master et le concours (dont le volume n'est pas encore arrêté). Bilan : c'est plus qu'actuellement!

Nous avons essayé de contrer ses arguments, mais nous avons eu du mal à intervenir tant il a cherché sur ce point à nous convaincre en monopolisant la parole et en « vendant son discours officiel ».

- *Perte de qualité de la formation disciplinaire :*

Il s'est encore opposé à nos arguments sur la baisse de niveau académique sur laquelle nous sommes tous unanimes. De la même manière que précédemment, il a été très insistant en disant que

la formation sera un master donc que le niveau de qualification augmente nécessairement. Nous avons expliqué que ce ne sera pas un vrai master, puisqu'ils doivent en même temps préparer un concours. Mais il n'a rien voulu entendre sur ce point. Nous n'avons même pas pu expliquer la baisse du nombre d'heures entre une prépa concours SVT (1000h) et un M2 (600h). Nous avons expliqué que nous perdons même une année de formation, puisqu'en SVT, ils faisaient 6 années de formation (M1, Prépa CAPES = PLC1 puis PLC2). Mais il a dit que nous étions les seuls en SVT à avoir instauré cela de manière officielle en lien avec les exigences du concours. « Vous être donc des précurseurs en SVT ». Nous avons expliqué que ce n'est pas vrai et que cela concerne de nombreuses disciplines, la majorité des lauréats aux différents CAPES ayant un niveau Bac + 4.

- *Possibilité pour les lauréats au CAPES d'obtenir un report de stage pour préparer l'Agrégation.*

Il n'y aura pas de souci pour cela. Pour l'agrégation, il envisage même que les agrégatifs fassent un M2 recherche puis une préparation à l'agrégation, qui pourrait perdurer à l'identique, ou dans l'ordre inverse (cf. début du compte-rendu).

- *Soutien financier aux étudiants :*

Ce point, pourtant essentiel, n'a malheureusement pas pu être traité, faute de temps.